

# Section académique de LIMOGES

N° 253 - MAI 2006

Mensuel

Directeur de publication :

Janine VAUX

Prix : 0.50 €

Publié et imprimé par la section académique du SNES :

40, avenue Saint-Surin -  
87000 LIMOGES

Tél : 05-55-79-61-24

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0408 S 07785

## CPE : retour sur une stratégie et une victoire...

Ce bulletin revient sur le mouvement contre le « contrat première embauche » (= CPE). La force de ce mouvement, sa durée, sa diversité, son caractère intergénérationnel, ..., comme son issue méritent un débat et une analyse approfondis pour peu que l'on espère qu'une telle expérience ne reste pas sans lendemain.

Voilà pourquoi le secrétariat académique a décidé d'ouvrir sur ce sujet et dans ce bulletin une expression des courants de pensée (tendances) représentées à la CA académique.

Nombre d'enjeux attachés au CPE étaient et restent à resituer dans un environnement social fait de reculs démocratiques incessants et de déferlante libérale. Or, pour ce qui est du travail, de sa c o n c e p t i o n comme de celle des « droits du travail », une constante forte des politiques libérales est de tenter de priver les salariés de tout pouvoir sur leur métier.

-----

**Des lycéens qui avaient manifesté contre le CPE vont être traduits devant les tribunaux pour entrave à la circulation. Nous appelons à soutenir les jeunes qui font l'objet de poursuites et à participer massivement au rassemblement unitaire prévu : devant le Tribunal de TULLE, le mercredi 7 juin à 9h15.**

-----

Le lien avec nos métiers peut être fait. Nous devons revenir sur ces questions. Notre syndicalisme ne peut se contenter de positions défensives. Il doit au contraire servir de point d'appui pour les collègues afin de construire ou (re)construire les espaces démocratiques de pouvoir et de contrôle sur les enjeux de notre métier. Ce qui suppose de mettre l'activité de travail au cœur de l'activité syndicale, y compris dans nos établissements.

-----

P. 1 : Edito

-----

P. 2, 3 : Tendances UA et EE

-----

P. 4 : Tendances UIDL

-----

Les enjeux de la bataille contre le CPE ont été clairement mis en évidence dans la FSU, comme dans le SNES. **Les militants UNITE et ACTION ont contribué largement à l'analyse et à la démonstration de la nocivité du CPE, comme du CNE**, en lien avec les politiques éducatives et de formations des jeunes, et avec les politiques économiques qui mettent la précarité au cœur de la société.

Mais il a fallu aussi, dans nos professions, convaincre nombre de collègues dont beaucoup méconnaissent la réalité de l'entreprise, les différents types de contrats de travail, sans sous-estimer non plus la pression quotidienne de la « pensée unique ».

Dès la première mobilisation contre le CPE (le 7 février –partiellement parasitée par la grève du 2 février sur les salaires ), est apparue une perspective d'engagement durable des étudiants (et des lycéens). Tout comme est apparu, dans le SNES comme dans la FSU, que-sur le retrait du CPE- **la question de l'unité syndicale serait incontournable**, que la nature des enjeux rendait **possible** cette unité en dépit des divergences, que la nécessité de l'emporter en faisait une condition **impérative**.

Les enjeux étaient de taille :

1) **La capacité ou non du mouvement syndical à mobiliser sur un « droit fondamental »**. Le CPE renvoyait clairement à l'abandon de droits fondamentaux des salariés et à la perspective de démolition du « droit du travail » (code du travail) au travers du dynamitage du CDI (contrat à durée indéterminée).

2) **Gagner ou perdre une bataille sur une question emblématique et idéologique**. Il s'agissait, soit de céder aux sirènes libérales selon lesquelles l'emploi ne pourrait être développé aujourd'hui que sans contrainte pour l'employeur (et donc sans droit pour le salarié), soit d'imposer à l'inverse que plus d'emploi reste compatible avec une sécurisation du salarié (et donc le maintien du principe de droit du travail).

3) **L'avenir du syndicalisme**. On le sait, le syndicalisme est aujourd'hui divisé, parcellisé et très affaibli dans le secteur privé (avec des taux de syndicalisation extrêmement bas). Une issue négative du mouvement « anti-CPE » aurait considérablement pesé sur le crédit des organisations syndicales, d'autant que le conflit de 2003 a laissé des traces, même si celles-ci se sont un peu estompées.

**C'est à l'aune de ces enjeux**, dans un contexte politique difficile (déferlante libérale d'un côté, débouchés politiques incertains de l'autre), que la FSU et le SNES ont œuvré pour :

- **le maintien d'une unité sans faille**, voie obliquée d'une espérance de victoire,
- **la construction d'un mouvement de grande**

ampleur permettant, certes d'être aux côtés des jeunes, mais aussi d'impliquer toujours plus de salariés,

- la recherche du meilleur rapport de force, ce qui supposait de s'inscrire dans la durée et de créer des étapes pour que ceux qui, peu à peu viendraient marquer leur opposition au CPE, rejoignent concrètement ceux qui étaient dans l'action.

Ce retour, extrêmement simplifié, **sur une stratégie pour gagner** nous paraît indispensable pour prendre en compte l'apport de toutes les composantes du mouvement. La conflictualité avait un fort ancrage dans les universités et les lycées. Etudiants et lycéens ont joué un rôle essentiel. Mais ils n'ont pu le jouer que parce que leur revendication avait une légitimité que tous, salariés et leurs organisations syndicales, jeunes et leurs organisations syndicales, selon des rythmes et des formes propres, ont contribué à construire.

Et ce qui a été déterminant, dans la victoire contre le CPE, c'est bien cette **légitimité, construite**, qui a abouti à mettre dans la rue des millions de manifestants (participations historiques) et à gagner la très grande majorité de l'opinion publique dans le bras de fer contre le gouvernement. Et de ce point de vue l'apport confédéral des organisations de salariés et notamment celui de la CGT, a été décisif.

La pire des choses consisterait à ne pas évaluer à son juste prix la victoire sur le CPE ; à camper sur de fausses oppositions : formes d'actions des uns contre les autres (n'étaient-elles pas complémentaires ?), rythmes des uns contre les autres (ne se sont-ils pas rapprochés ?). Tout comme d'ailleurs il convient de réfléchir à nouveau sur « l'arme » de grève, distinguer la responsabilité de l'appel à une grève sur un champ strict de celle qui incombe à l'ensemble des organisations syndicales sur un champ large, distinguer le public et le privé, revenir sur l'amendement Lamassoure (retenue systématique d'1/30 du traitement pour 1h, ½ journée de grève pour les seuls fonctionnaires de la F.P.d'Etat...

**La bataille contre le CPE a été gagnée parce que l'UNITE s'est faite sur la revendication du retrait qui, compte tenu des enjeux, était tout sauf étroite**. Mais, chacun le sait ou peut le déplorer, le cadre de cette unité ne permettait pas en avril d'aller plus loin. **Le syndicalisme rassemblé** n'en est pas pour autant condamné. C'est à sa fondation ou sa refondation que la FSU doit travailler.

**Pour les élus UA à la CA du SNES,  
Daniel Jamin et Janine Vaux**

## ***CPE : quelques leçons... d'un mouvement important, mais à poursuivre !***

Un mois et demi après le retrait du CPE, quelques leçons sont à tirer de ce mouvement d'ampleur.

**Le premier enseignement** est le rejet massif par la majeure partie de la société de la précarité dans ce qu'elle représente comme régression sociale sur le plan du travail, du logement, de la vie... Et, pour un nombre croissant de citoyens, comme lors du rejet du TCE le 29 mai 2005, s'exprime un refus de plus en plus conscient d'un libéralisme économique destructeur d'avenir.

**Le deuxième enseignement** renvoie à la manière dont les étudiants et les lycéens ont su construire, développer et imposer cette victoire contre un gouvernement qui n'avait jamais cédé. En prenant une double option stratégique : tout d'abord s'adapter aux rythmes imposés par les vacances, au temps nécessaire au travail de conviction et d'explication dans leur secteur d'activité, mais aussi pour favoriser la convergence avec les salariés et leurs organisations. Ensuite utiliser des moyens de lutte radicaux comme le blocage des universités ou des lycées en s'appuyant sur des AG de proximité, dont la massivité permettait de légitimer l'action et en se coordonnant à l'échelle des villes et favorisant ainsi la jonction étudiants-lycéens. Cette construction démocratique s'est aussi imposée à travers une coordination nationale recherchant une démarche unitaire sans exclusive et proposant ainsi un outil de lutte et de direction accepté par tous.

**Le troisième enseignement** relève de l'attitude des salariés. Si les manifestations ont été retentissantes, le recours à la grève fut mesuré au plus juste, tant dans le public que dans le privé. La question de la reconduction, de la grève générale, si elle fut posée et parfois débattue ne fut pas reprise par les AG lorsqu'elles eurent lieu. Comme si était intégré que l'affrontement avec le gouvernement se posait sur un autre terrain, beaucoup plus politique que social. Mais cette économie de la grève ne fut possible que parce qu'un secteur, était, lui, mobilisé en continu et rendait lisible la permanence du mouvement. ***Mais sans la grève des étudiants et lycéens, surtout si l'on se réfère à la faiblesse des mobilisations face au CNE, un mouvement salarié durable aurait-il pu se développer ? Cette question est essentielle*** : la grève, dans sa capa-

cité de nuisance pour le patronat et le gouvernement demeure un outil incontournable pour mettre en échec leurs politiques, mais aussi parce qu'elle libère du temps pour permettre aux salariés d'organiser leur lutte. Si d'autres modes d'action peuvent se conjuguer à la grève (manifestations le week-end, actions spectaculaires, ...) afin de favoriser l'entrée de nouveaux salariés dans la mobilisation aucun ne peut totalement s'y substituer.

**Le quatrième enseignement**, c'est que l'unité est indispensable pour gagner sur un mot d'ordre clair et non négociable. La bataille contre le CPE a vu une unité forte des 12 confédérations ou fédérations, même si on peut déplorer l'attitude développée par certaines d'entre elles à l'encontre de la coordination étudiante et si l'on sait que la CFDT n'a maintenu l'unité que parce qu'elle n'avait rien à négocier (même à la marge !) cette fois-ci. **Mais il faut aussi constater que l'unité sur un contenu étroit muselle rapidement un mouvement d'ampleur.** Toute dynamique de transformation sociale impose une plateforme à la hauteur des enjeux : la seule exigence commune des 12, à savoir le retrait du CPE, a fait sombrer, pour l'instant, toute remise en cause du CNE ou de la loi dite « d'égalité des chances ».

Tout ceci amène à conclure sur la place prise par la FSU dans cette mobilisation. Si la FSU reste la « première » fédération dans la Fonction Publique, comment peut-elle rester marginalisée, sur des questions pourtant aussi essentielles que la formation, les qualifications et l'emploi, au point de dépendre, en grande partie des décisions et rythmes d'actions imposés par des confédérations, principalement la CGT et la CFDT. Cela pose question pour l'avenir.

Le champ de syndicalisation restreint qui est le nôtre en est une explication. Une autre renvoie à la nécessité, aujourd'hui, de peser sur la recomposition syndicale afin de rassembler le syndicalisme qui se revendique de la transformation sociale, par delà des intérêts boutiquiers reflétant des cultures anciennes ; ce qui, première étape dans la période, nécessite de construire rapidement de nouveaux cadres unitaires pour ouvrir un nouveau front de lutte, sur ces questions laissées, pour l'instant, de côté. D'autres victoires sont possibles contre ce gouvernement !

***Les élus Ecole Emancipée à la CA académique : Stéphane Lajaumont, Nicolas Vanderlick et Joël Lainé***

## Questionnements autour du mouvement anti-CPE

Le 10 avril 2006, le premier Ministre a « remplacé le CPE » suite à un vaste mouvement social. Après l'échec de 2003, ce recul gouvernemental mérite réflexion. Deux points en particulier ont retenu notre attention :

- ceux de l'unité et de la stratégie syndicales
- la question du rapport des jeunes générations au syndicalisme.

Pour ce qui est du premier point, force est de constater que c'est dans l'unité que nous avons obtenu ce résultat. Quelles peuvent en être les conséquences pour le SNES ? Alors que l'après-CPE vient de conforter la ligne confédérale de la CGT d'un « syndicalisme rassemblé », l'unité syndicale est-elle devenue une condition sine qua non à toute action ? Cette question nous interpelle car l'unité n'est pas toujours chose facile (cf. 2003) et qu'elle n'a pu être réalisée ici qu'autour d'un mot d'ordre simple et clair « le retrait du CPE ». Le printemps 2006 aura des conséquences sur les mouvements à venir : les appels du SNES seul, seront-ils suivis alors que bon nombre de nos collègues réclamaient avant le CPE l'unité syndicale ? le SNES sera-il enfermé dans cette unité autour de revendications jugées peut-être à minima par ses adhérents ?

Ce mouvement social a conduit à des manifestations de masse dénonçant la précarité en général et où les enseignants étaient bien représentés. Pourquoi dans d'autres circonstances le même mot d'ordre n'a-t-il pas eu autant d'écho dans les salles des professeurs alors que les plates-formes du SNES ont souvent dénoncé la précarité ? On peut peut-être considérer

que le SNES n'a pas été assez persuasif par le passé ou bien que son travail d'information permanent a enfin porté ses fruits. Nous devons en tirer les enseignements.

Ce mouvement est né à l'initiative des étudiants et des lycéens. Cela nous a amenés à travailler au quotidien avec eux. Mis à part l'an dernier autour de la loi Fillon, pour beaucoup d'entre nous ce fut soit une première expérience soit un souvenir lointain. Si nous avons bien senti qu'ils étaient prêts à se mobiliser contre le CPE, on a vu également s'exprimer des réticences à l'égard du syndicalisme. Cela peut paraître inquiétant quand on sait que environ 2% des 18-30 ans sont syndiqués contre 8% pour l'ensemble des salariés mais aussi paradoxal puisque 61% des 25-34 ans font confiance aux syndicats. Comment permettre alors à ce potentiel de contestation et de sympathie de rejoindre le mouvement syndical ? Question fondamentale car c'est à travers une telle mobilisation que de nouvelles générations militantes peuvent émerger. Peut-on s'inspirer des réponses des autres syndicats ? Elles vont de la mise en place de structures spécifiques (CGT) au consumérisme syndical (CGC) en passant par des rassemblements (jeunes CFDT), une communication spécifique à leur intention (FO) ou des thèmes de mobilisation plus sociétaux (UNSA). Faut-il un secteur jeunes adhérents au SNES ?

Une réponse doit être apportée fruit des contributions diverses qui font la richesse de notre syndicat et de notre fédération.

**Georges GOUNY et Dominique CASTAN, élus UIDL à la CA académique du SNES.**